



L'ASSOCIATION

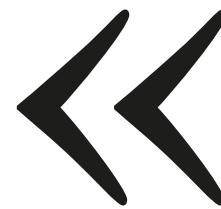
Les Restos du Cœur sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis le 7 février 1992 sous le nom officiel « Les Restaurants du Cœur – Les Relais du Cœur ».

Elle a pour but « d'aider et d'apporter assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes. »

*Journal officiel, 13 novembre 1985
modifié le 7 novembre 1990.*

L'ASSOCIATION

PRÉSENTATION



EN FRANCE,

9,2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté,

SOIT **14,6%** DE LA POPULATION. »

Selon une étude de l'INSEE parue en 2021, un chiffre en augmentation, avant même la crise du Covid-19 qui a durement frappé les plus précaires.

Depuis la création de l'association par Coluche en 1985, des dizaines de milliers de bénévoles des Restos du Cœur luttent contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes.

Durant la 1^{re} campagne de 1985, les Restos ont servi 8,5 millions de repas.

En 2020-2021, ce sont près de 142 millions de repas qui ont été distribués à plus de 850 000 personnes durant la campagne d'hiver et 1,2 million de personnes tout au long de l'année.

L'aide alimentaire permet d'apporter une aide d'urgence mais représente surtout **le point de contact privilégié** pour favoriser l'inclusion sociale des plus démunis et les accompagner vers la réinsertion.

Le lien de confiance tissé par les bénévoles et leur engagement pour venir en aide aux personnes accueillies permettent d'identifier leurs besoins et de proposer des solutions pour y répondre : ateliers et jardins d'insertion, accès au logement et hébergements d'urgence, maraudes, camions et points repas chauds, Restos Bébés du Cœur, départs en vacances,

accès à la culture et aux loisirs, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, actions d'inclusion numérique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE) et microcrédit personnel etc.

Sous l'impulsion de l'Association Nationale, les 114 Associations Départementales coordonnent sur le terrain les actions d'aide à la personne pour accompagner toutes celles et tous ceux qui en ont besoin et fournissent une aide alimentaire dans 1923 centres d'activités et des dizaines de points de distribution dans la rue.

8,5

MILLIONS DE REPAS servis par les Restos durant la 1^{re} campagne de 1985

142

MILLIONS DE REPAS ont été distribués à près de

1,2

million de personnes tout au long de l'année 2020-2021

1923

CENTRES D'ACTIVITÉS

dont l'aide alimentaire est fournie par les Restos

114

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES coordonnent sur le terrain les actions d'aide à la personne

L'HISTORIQUE

1985-1986

Septembre 1985, Coluche crée les Restos du Cœur. **Plus de 5 000 bénévoles distribuent 8,5 millions de repas durant l'hiver.** Coluche réclame l'ouverture des stocks européens à Strasbourg. Jean-Jacques Goldman crée la Chanson des Restos.

1987

Malgré la disparition de Coluche, une deuxième campagne s'organise : en province, des Associations Départementales, en lien avec l'Association Nationale, se créent portant les nom et logo des Restos du Cœur. Répondant à la demande de Coluche, **l'Europe ouvre enfin ses surplus aux associations fournissant l'aide alimentaire (PEAD).**

1988-1989

Les centres Restos décident de **rester ouverts après l'hiver** pour apporter une aide et une écoute aux populations les plus fragiles : **les campagnes d'été sont nées.** Le Parlement français vote à l'unanimité la « **Loi Coluche** »*.

*La Loi Coluche permet aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les dons faits aux associations.

1989-1990

Premier concert des Enfoirés. De nouvelles structures apparaissent pour accompagner les personnes accueillies dans leur parcours d'insertion : **les Camions du Cœur, les Relais du Cœur, les Toits du Cœur, les Jardins et Ateliers du Cœur.**

1990-1994

Ouverture des premiers Restos Bébés du Cœur. L'été, une aide alimentaire est fournie à ceux qui n'ont aucune ressource. Celle-ci représente environ 15 % de ce qui est distribué pendant l'hiver.

1995-1997

Inauguration de la Péniche du Cœur à Paris : un hébergement d'urgence, un répit pour les SDF. Premiers ateliers CLÉ (Communication, Lecture, Écriture) **pour lutter contre l'illettrisme.**

2003

Très forte mobilisation des bénévoles pour **sauver la loi Coluche**, remise en cause en août 2003 lors de l'examen de la loi sur le mécénat. La Loi Coluche 2 accorde une réduction d'impôt encore plus élevée : 75 %.

2005

Les Restos, inquiets des **incertitudes qui pèsent sur l'aide européenne (PEAD)**, interpellent le ministère de l'Agriculture et le Parlement européen pour demander son maintien. Le budget du PEAD est sauvé jusqu'à 2006 et des solutions compensatoires sont à l'étude. Les Restos du Cœur ont vingt ans, et servent désormais 75 millions de repas. **La première collecte nationale est organisée.** Les Restos du Cœur, aux côtés de l'Abbé Pierre, se battent et obtiennent le **sauvetage de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)** qui impose aux municipalités de construire au moins 20 % de logements sociaux dans leur commune.

2006

Les Restos du Cœur poursuivent leur politique **d'amélioration des équilibres nutritionnels** et augmentent la part de fruits

et de légumes frais. **L'association interpelle les candidats à la présidentielle** pour qu'ils intègrent le Droit Au Logement Opposable dans leur programme (DALO), loi qui sera votée en janvier 2007.

2007

Face à la flambée des prix des matières premières alimentaires, l'Europe et la France accèdent à la demande des Restos d'accroître le budget du PEAD et de l'aide nationale. Aux côtés du monde associatif, les Restos participent à l'élaboration des **100 mesures prioritaires pour une nouvelle politique publique des personnes sans abri et mal logées.** En octobre 2007, à l'issue de la mobilisation de toutes les associations, le Président de la République réaffirme devant le Conseil économique et social le principe de l'accueil humanitaire inconditionnel.

2008

Au cours de la crise économique et financière, les Restos font face à un **accroissement sans précédent du nombre de personnes à aider (+15 %)** et servent 100 millions de repas.

2009

En janvier 2009, une convention cadre de trois ans signée avec le ministère de l'Emploi permet de sauver et de développer l'emploi de **1 500 contrats aidés dans les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI).** En juin 2009, la Cour des Comptes publie son **second rapport sur les Restos :** les conclusions sont, comme en 2003, extrêmement favorables pour la gestion et les actions menées par l'association.

2010

Les Restos demandent la **sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire et obtiennent qu'aucun bénévole ne puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté.**

2011

Au cœur d'une crise économique qui dure et qui amène un nombre de personnes croissant dans les centres des Restos (+25 % au cumul des 3 dernières années), l'association s'engage pour défendre et obtenir le maintien des financements des contrats aidés. **Face à la volonté d'une minorité de blocage d'empêcher le maintien du PEAD, les Restos défendent farouchement le principe de sécurité alimentaire en Europe.**

2012

Grâce à une forte mobilisation associative, les ministres européens de l'Agriculture trouvent un accord pour maintenir le PEAD en 2012 et 2013, une première étape vers sa survie après 2014. Les Restos, à leur manière et fidèles à l'indépendance politique qui les caractérise depuis leur création, font entendre la voix de ceux que l'on n'entend pas en **interpellant les candidats à l'élection présidentielle de 2012 pour qu'ils s'engagent en faveur de réformes sociales et ambitieuses.** **Mobilisation pour sauver la loi Coluche.** Certains parlementaires voulaient réduire le niveau de déductibilité des dons faits aux associations.

2013

Après 3 années de mobilisation, l'Europe entend l'appel des associations et vote un nouveau fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD), néanmoins **doté d'un budget insuffisant pour permettre aux ONG de faire face à l'aggravation de la pauvreté.** C'est toutefois une victoire collective et un soulagement pour 18 millions d'Européens démunis. Dans un contexte de crise persistante, et de raréfaction budgétaire, les Restos se sont fait le témoin de la situation et ont sensibilisé l'ensemble de la classe politique au rôle de l'aide alimentaire dans l'inclusion sociale des plus démunis. **Cela a déclenché des signes forts, comme le soutien massif du Parlement, confirmant l'engagement du Sénat et pour la première année celui du président de l'Assemblée Nationale.**

2014

Après plusieurs mois de négociations, le ministre de l'Agriculture, venu participer à l'ouverture de la 29^e campagne, annonçait la mise en place d'une exonération fiscale pour les dons du secteur laitier dès janvier 2014. Signature du pacte national anti-gaspillage qui répond à l'objectif de diminuer par deux le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025.

2015

Le combat des Restos pour l'élargissement des dispositifs fiscaux en faveur des dons agricoles se poursuit et aboutit à de nouveaux résultats. L'encouragement fiscal mis en place sur les dons de lait est élargi à la filière de l'œuf et la transformation des fruits et légumes retirés du marché est facilitée. L'année 2015 est bien sûr marquée par les 30 ans de la création des Restos du Cœur et de « la petite idée » de Coluche : 30 ans de solidarité, 30 ans de générosité et 30 ans d'actions concrètes en faveur des plus démunis. L'année 2015 est l'occasion de réaffirmer ces valeurs.

2016

L'élargissement du dispositif fiscal en faveur des dons agricoles aux fruits et légumes transformés (compotes, flocons de pommes de terre...) est mis en place au cours de l'année. **La loi obligeant les grandes surfaces de plus de 400 m² à conclure une convention avec les associations d'aide alimentaire habilitées est promulguée le 11 février.** L'association a aussi été retenue pour siéger au sein de la plateforme lancée par la Commission Européenne pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

2017

Les Restos interpellent les candidats à l'élection présidentielle sur la poursuite du Fonds européen d'aide aux plus démunis, sur l'indépendance des associations et sur la nécessité de mettre la lutte contre la pauvreté au cœur des préoccupations du Gouvernement. L'association s'implique fortement dans les États généraux de l'alimentation et dans la concertation autour de la Stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, lancée en début d'année, pour porter la voix des plus démunis.

2018

Avec un projet de refonte des fonds européens et de négociations difficiles sur le budget, **l'aide alimentaire européenne est à nouveau menacée après 2020.** Les Restos poursuivent le combat sur la scène nationale et européenne pour défendre cet outil unique de lutte contre l'exclusion en Europe. L'année a été malheureusement marquée par le décès de Véronique Colucci, qui a porté pendant plus de 30 ans le projet des Restos, après la disparition de Coluche.

2019

À l'occasion des élections européennes, **les Restos interviennent dans la campagne pour demander un plan européen de lutte contre la pauvreté et obtiennent des engagements clairs des candidats sur le maintien de l'aide alimentaire européenne** pour le prochain budget européen qu'il faudra concrétiser. L'association s'engage également dans la défense du mécénat fortement remis en cause au cours de l'été 2019. Cette année 2019 est aussi celle des 30 ans des Enfoirés, 30 ans d'engagement solidaire au service de la cause des Restos.

2020-2021

Alors que l'épidémie de Covid-19 frappe la France et le monde, les Restos se mobilisent pour venir en aide aux plus démunis, violemment frappés par la crise sanitaire. **Pendant les périodes de confinements et de couvre-feu, les Restos font face et maintiennent l'activité de l'association** pour garantir autant que possible l'accès à l'alimentation et aux biens de première nécessité de toutes celles et ceux qui en ont besoin. L'Union européenne adopte son budget et maintient jusqu'en 2027 le programme d'aide alimentaire européenne, en offrant des moyens nouveaux avec le plan de relance européen.

LA CHARTE NATIONALE D'ENGAGEMENT

Depuis leur création par Coluche en 1985, les Restos du Cœur poursuivent une mission fondamentale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sous toutes ses formes en France, en apportant aide et assistance aux personnes démunies en priorité, et plus largement à toutes celles qui en éprouvent le besoin.

UNE MISSION D'ACTION ET D'ALERTE

Les Restos du Cœur assurent une aide alimentaire, mais bien au-delà s'engagent à proposer une aide à la personne et à accompagner celle-ci sur la durée et tout au long de l'année.

Notre mission globale, portée par nos équipes, inclut l'aide alimentaire gratuite et l'accompagnement social, outils de lutte contre l'exclusion, comprenant notamment l'insertion socioprofessionnelle, le retour ou le maintien dans le logement, allant de l'hébergement d'urgence à une location stable, l'aide aux gens de la rue, l'accompagnement scolaire et la lutte contre l'illettrisme, l'aide à la gestion budgétaire et l'accès au droit, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, aux vacances, le micro crédit, ou toute initiative non énumérée ci-dessus mais pouvant contribuer, à titre expérimental ou de façon plus générale, aux objectifs de l'association.

Cette mission est menée dans le cadre d'un accueil inconditionnel, basée sur la seule notion de nécessité de recevoir l'aide proposée. Si, pour des raisons économiques, les Restos doivent établir un ordre de priorité, celui-ci ne sera basé que sur les critères de ressources et d'urgence sociale.

Ce travail peut être réalisé par nos propres moyens ou en liaison avec d'autres associations de solidarité, dans le respect de l'indépendance associative, et de la maîtrise des actions et de la parole des Restos.

Le modèle ainsi développé par les Restos du Cœur est celui de l'inclusion sociale, les différentes initiatives ayant un effet de synergie.

Les Restos du Cœur s'engagent également à témoigner auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique sur l'état des besoins des plus démunis, visant à contribuer à mettre en place des politiques cohérentes ou à défendre les dispositifs efficaces si ceux-ci sont menacés.

En d'autres termes, l'Association Restos du Cœur commence par développer des actions et faire des propositions, pour témoigner et alerter d'une situation inacceptable avec d'autant plus de force et de légitimité qu'elle a agi avant de dénoncer : les Restos du Cœur sont avant tout une association tournée vers l'action. Leurs interpellations doivent permettre de préserver et de développer leur capacité à agir et à venir en aide aux personnes démunies.

NOS CONTRAINTES ET NOS ATOUTS

Les Restos du Cœur sont conscients des contraintes auxquelles ils font face, à savoir la limitation des ressources financières, humaines et logistiques eues égard aux besoins toujours plus importants des publics accueillis, le risque toujours présent de la diminution des aides publiques ou la remise en cause des règles fiscales et des dispositions réglementaires pouvant affecter la pérennité de nos ressources.

Notre action et ses modalités de mise en œuvre nous ont permis de développer une confiance à plusieurs niveaux :

- confiance des personnes accueillies ;
- confiance des publics, à l'image de l'initiateur de l'association entretenue par l'implication régulière des « Enfoirés », par notre fidélité à notre éthique et nos objectifs, ainsi que par les réalisations exemplaires de nos équipes ;
- confiance des pouvoirs publics, entretenue par une implantation de terrain, la continuité et l'efficacité de nos actions, la présence active de nos bénévoles ;
- confiance des donateurs entretenue par un positionnement non partisan et une approche pragmatique (expérimentations de terrain) et économe (qualité de la gestion) ;
- confiance des femmes et des hommes bénévoles prêts à donner de leur temps sur la durée et assumer les responsabilités qui leur sont confiées.

NOTRE ORGANISATION

Notre organisation repose d'abord sur l'engagement éthique et la primauté du bénévolat et sur la conciliation des exigences d'efficacité et de proximité des services proposés :

Une charte fixe clairement les engagements auxquels souscrivent les bénévoles dont le rôle est prééminent dans l'Association afin de garantir son exemplarité.

Outre leur engagement sur la nature et le périmètre de leur contribution, comme sur la rigueur de leur action, placée sous le signe de la convivialité et de l'esprit d'équipe, ils s'engagent au respect et à la solidarité avec les personnes démunies, renoncent à tout profit direct ou indirect, et affirment leur indépendance complète à l'égard du politique et du religieux ainsi que le respect de la confidentialité et leur adhésion aux directives nationales et départementales. Chaque bénévole exerce sa mission dans l'unique but de contribuer au mieux à la réalisation des missions sociales et au parfait fonctionnement de l'association : dans cet esprit, personne n'est propriétaire de sa fonction. En outre, l'exposition médiatique importante dont bénéficient les Restos ne doit en aucun cas être utilisée à des fins personnelles, mais exclusivement réservée à la réalisation de nos missions.

L'existence et la vitalité d'Associations Départementales au plus près des publics accueillis, confèrent aux Restos du Cœur la proximité indispensable ; elles profitent des apports financiers, de la logistique et des expertises de l'Association Nationale à laquelle elles sont liées par un contrat d'agrément porteur d'un certain nombre de droits et d'obligations.

Le dynamisme de notre fonctionnement résulte d'une complémentarité entre salariés et bénévoles, dont les rôles et responsabilités sont clairement définis, avec un objectif permanent de développement du professionnalisme et de l'efficacité des services.

Par ailleurs, la cohérence dans les actions mais aussi dans les organisations mises

en place n'en est pas moins indispensable pour articuler les efforts des différents niveaux de fonctionnement, nationaux, régionaux et départementaux, et en toute transversalité et proximité, ensemble et simplement, dans une dynamique d'amélioration continue.

Cette stratégie globale et permanente est précisée et complétée par des plans d'action annuels, validés par les instances nationales dans un cadre quinquennal (projet associatif national). Et validés par les instances départementales et déclinés en projets associatifs départementaux. Cela fixe de façon claire les objectifs prioritaires dans le temps ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur réalisation.

Sans chercher à devenir une « institution », ce fonctionnement et cette planification ont pour but de garantir la pérennité et l'efficacité de l'action des Restos, tant que celle-ci semble nécessaire pour rendre notre société moins dure pour les plus fragiles d'entre nous.

Version révisée validée par le conseil d'administration du 7 octobre 2021.

LE PROJET ASSOCIATIF NATIONAL (PAN)

LES ORIENTATIONS DU PAN RYTHMENT LES ORIENTATIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES DE CHAQUE ENTITÉ DES RESTOS. L'EXERCICE 2020-2021 S'EST INSCRIT DANS LE CADRE DU PAN TRIENNAL DE 2019-2022 DONT LES CONTOURS SONT PRÉCISÉS CI-DESSOUS.

ÉCOUTER • ACCUEILLIR • ACCOMPAGNER • MESURER

1 ÉCOUTER LA PERSONNE ACCUEILLIE ET S'ADAPTER À SES BESOINS

OBJECTIF 1

IMPLIQUER LA PERSONNE ACCUEILLIE DANS SON PARCOURS AUX RESTOS

- recueillir la parole de la personne accueillie;
- étudier ses réponses pour comprendre ses besoins, favoriser son bénévolat;
- vérifier avec elle si nos actions correspondent à ses besoins.

OBJECTIF 2

CHOISIR NOS ACTIONS PRIORITAIRES POUR S'ADAPTER

- ajuster l'aide alimentaire;
- développer les activités d'aide à la personne;
- répondre à l'urgence des plus exclus.

SE RAPPROCHER • COMMUNIQUER • OPTIMISER • AGIR

2 SIMPLIFIER NOS CIRCUITS POUR RENFORCER NOTRE ACTION DÉCENTRALISÉE

OBJECTIF 1

RAPPROCHER L'ASSOCIATION NATIONALE (AN) DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES (ADS) ET DU TERRAIN (CENTRES, STRUCTURES)

- renforcer les Antennes et les ADs;
- simplifier les modes de collaboration et de communication AN / ADs;
- accompagner la construction des Projets Associatifs Départementaux.

OBJECTIF 2

CONSOLIDER L'ASSOCIATION LOCALEMENT

- généraliser les principes incontournables des Restos;
- déployer les systèmes d'information (PARCŒUR et AAIDA);
- encourager les expérimentations locales.

FÉDÉRER • DÉVELOPPER • DIVERSIFIER • INNOVER

3 MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

OBJECTIF 1

FÉDÉRER TOUS LES BÉNÉVOLES ET VALORISER CHACUN

- placer chaque bénévole à la bonne place pour qu'il s'épanouisse (démarche PARCŒUR);
- attirer et accueillir d'autres profils de bénévoles;
- développer le sentiment d'appartenance.

OBJECTIF 2

DÉVELOPPER NOS RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

- défendre l'aide alimentaire européenne;
- sécuriser et développer les dons alimentaires (démarche AAIDA);
- expérimenter de nouveaux moyens de collecte de fonds.



LE PAN 2022-2027

Aider et apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes. >>

C'est la mission de solidarité envers toutes les personnes démunies, à laquelle nous sommes toutes et tous fidèles depuis plus de 36 ans !

Sans faiblir et en fédérant toutes les volontés, pour répondre aux attentes et besoins des personnes démunies, en conservant collectivement nos capacités d'indignation et nos préoccupations d'actions.

DES PERSONNES ISOLÉES, DES JEUNES ET DES ENFANTS

8,5 millions de repas distribués en 1985, plus de 142 millions en 2020; une population jeune avec 50% des personnes accueillies qui ont moins de 25 ans, 82% moins de 50 ans; 23 500 bébés aidés cette année, chiffre toujours élevé; des jeunes, étudiants ou débutants dans la vie professionnelle, déjà en précarité alimentaire; des femmes seules, souvent cheffes de familles, majoritaires dans les personnes accueillies et plus exposées à la pauvreté; des personnes dans la rue toujours plus nombreuses; la question environnementale qui aura un impact sur notre organisation, nos missions, mais aussi sur le quotidien des personnes que nous accueillons.

Ces quelques réalités, ces différents visages de la précarité aux Restos, sont les reflets d'une société dans laquelle en 2021 :

- Près de 10 millions de personnes vivent toujours sous le seuil de pauvreté.
- Un nombre de personnes en grande exclusion et en difficulté d'accès à un logement qui ne cesse d'augmenter.
- L'isolement, qu'il soit physique ou numérique, est omniprésent, s'est aggravé et tend vers le structurel. Le futur est de plus en plus difficile à imaginer

quand on est en situation d'exclusion, les passerelles vers l'insertion sont très difficiles à atteindre.

- Les personnes en précarité sont toujours autant stigmatisées.
- Un impact écologique est à redouter encore plus fortement sur les populations les plus fragiles, impact qui va aussi engendrer d'autres formes de précarité pour des publics éloignés à ce jour.

Le contexte évolue, est volatil, peut bousculer nos missions mais notre combat conserve ses fondamentaux, reste pratique, ici et maintenant, ensemble et simplement, contre les inégalités et toute forme d'injustice sociale pour les plus démunis. En préparant demain, en nous adaptant dès aujourd'hui. En étant toujours inconditionnel et gratuit !

- Parce que la précarité ne devrait plus être une fatalité.
- Parce que la précarité abîme les idées de futur.
- Parce que la précarité isole d'autant plus dans un monde devenu ultra-connecté.
- Parce que la précarité ne doit pas empêcher d'accéder à une alimentation variée, durable et de qualité.
- Parce que la précarité ne peut pas être un facteur aggravant face aux bouleversements environnementaux.

Les équipes des Restos sont là, autant de bénévoles et de salariés réunis, pour construire, avec les personnes qui poussent les portes des Restos, un avenir.

Parce que le contexte évolue, ce **Projet Associatif National*** nous ouvre les horizons pour les 5 prochaines années afin de nous permettre de nous adapter pour répondre aux besoins des personnes que nous rencontrons dans les centres, dans la rue, dans les chantiers d'insertion, dans les hébergements et logements.

IL COMPORTE 4 AXES PRIORITAIRES :

- 1 DES PERSONNES ACCUEILLIES ET IMPLIQUÉES DANS NOS ACTIONS**
- 2 DES BÉNÉVOLES À L'ENGAGEMENT VALORISÉ**
- 3 DES ORGANISATIONS DYNAMIQUES ET INNOVANTES**
- 4 DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES ET SÉCURISÉES**

* Le Projet Associatif National est un document d'orientation politique pour les 5 prochaines années. Il est la feuille de route de toutes les associations départementales, et les pôles et services du siège national, à décliner en plan d'actions révisable chaque année en relation avec les situations et besoins locaux. Il est voté lors de l'assemblée générale qui demande au CA de mettre en œuvre ses objectifs et plan d'actions à compter du 1^{er} mai 2022.

LES 4 AXES PRIORITAIRES

1 DES PERSONNES ACCUEILLIES ET IMPLIQUÉES DANS NOS ACTIONS

Venir aux Restos (être une personne accueillie aux Restos), quel que soit le lieu d'activités, c'est :

- être accueilli chaleureusement, être écouté sans jugement ;
- avoir la possibilité sur tout le territoire où nous sommes actifs (métropole), d'être accompagné grâce à des aides à la personne personnalisées. Aide alimentaire, accès aux droits, à un toit, à un emploi, à la culture, aux vacances, aux savoirs de base sont autant d'actions que les Restos doivent mettre en œuvre le plus largement possible pour créer du lien social et aider à l'autonomie ;
- rompre avec les fatalités de la pauvreté, c'est se sentir, grâce aux actions proposées, dans une dynamique pour mieux vivre, et aider à s'en sortir ;
- prendre part aux activités et projets Restos.

Accueillir aux Restos (être bénévole aux Restos), dans tous les lieux d'accueil tout au long de l'année, c'est :

- être en capacité d'aller-vers les personnes démunies, au plus près d'elles, et de proposer un accompagnement élargi, articulé et coordonné, attentif et respectueux des attentes et besoins ;
- rompre avec elles les mécanismes de précarité et de leur reproduction.

Vivre le projet Restos, c'est :

- s'engager aux côtés et avec les personnes accueillies pour construire avec elles des parcours de vie et d'insertion ;
- s'engager dans de nouvelles démarches de qualité dans nos missions pour les plus précaires ;
- faire entrer de plain-pied le monde numérique aux Restos.

2 DES BÉNÉVOLES À L'ENGAGEMENT VALORISÉ

Venir aux Restos (être une personne accueillie aux Restos), c'est :

- rencontrer des bénévoles disponibles, attentifs, bienveillants, pluriels, accessibles, empathiques ;
- bénéficier de leur part, d'écoute, de conseils, de propositions d'activités et d'accompagnement, et d'informations sur les aides et les partenaires.

Accueillir aux Restos (être bénévole aux Restos), c'est :

- partager le projet Restos, participer à la vie associative ;
- faire partie d'équipes bénévoles diverses, aux multiples compétences et appétences ;
- être formé, valorisé dans ses actions ;
- faire partie de cet « esprit Restos », d'équipes intergénérationnelles dans un esprit convivial.

Vivre le projet Restos, c'est :

- porter les valeurs des Restos et les transmettre en valorisant nos expériences ;
- intégrer de nouveaux bénévoles et construire ensemble l'avenir bénévole des Restos ;
- créer des activités et des actions entre bénévoles et personnes accueillies, et que celles qui le veulent et le peuvent, puissent rejoindre aussi l'aventure bénévole.

3 DES ORGANISATIONS DYNAMIQUES ET INNOVANTES

Venir aux Restos (être une personne accueillie aux Restos), c'est :

- trouver facilement, en proximité au plus près de soi, des lieux d'accueil Restos ouverts largement, ancrés sur le territoire, connectés, chaleureux, dont l'offre d'accompagnement est connue et accessible.

Accueillir aux Restos, (être bénévole aux Restos), c'est :

- avoir la certitude d'être dans une organisation robuste, pérenne, dynamique, multipliant les initiatives et innovations pour proposer plus d'efficacité, de qualité et de choix d'accompagnement ;
- améliorer les conditions d'accueil ;
- consolider nos organisations et leur vie associative, nos réponses sur tout le territoire ;
- entrer aussi dans l'ère du numérique au service des personnes accueillies.

Vivre le projet Restos, c'est :

- appuyer toutes les équipes qui rencontrent, au quotidien, les plus démunis pour développer et construire ensemble notre ambition et nos réponses ;
- répondre aux nouveaux enjeux écologiques dans notre organisation en matière d'approvisionnement et de qualité alimentaire, de locaux, de véhicules et de lutte encore plus forte contre le gaspillage alimentaire ;
- faire partie d'une association nationale pour fixer, ensemble, les grandes orientations au service des missions sociales de toutes les associations départementales.

4 DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES ET SÉCURISÉES

Venir aux Restos (être une personne accueillie aux Restos), c'est :

- bénéficier d'un accueil inconditionnel et gratuit ;
- venir dans une association de confiance, indépendante, reconnue, fiable, qui communique positivement, dont la parole est écoutée. Une association qui dédie l'essentiel de ses moyens aux missions sociales pour des aides diverses et de qualité.

Accueillir aux Restos (être bénévole aux Restos), c'est :

- se fixer les objectifs d'être toujours en réponse aux besoins des personnes, comme depuis 1985 et de s'en donner les moyens, en se modernisant ;
- gérer avec rigueur et transparence, sécuriser et diversifier les ressources, financières ou en nature ;
- s'adapter aux nouveaux comportements et outils d'engagement de dons, d'événements pour en tirer le plus d'avantages pour mener à bien les missions sociales ou des projets dédiés et protéger l'image de l'association.

Vivre le projet Restos, c'est :

- moderniser, investir pour l'avenir ;
- impliquer tous et chacun, à tous les niveaux, de toutes les compétences, de toutes les expertises, de toutes les disponibilités, bénévoles, salariés, personnes accueillies, partenaires privés et institutionnels, pouvoirs publics ;
- participer à la communication et porter ensemble tous les combats pour la défense des valeurs et des ressources des Restos.

UNE VIE ASSOCIATIVE FORTE

UNE ASSOCIATION NATIONALE

Une Assemblée Générale (AG) d'environ 400 membres, au sein de laquelle siègent au moins deux membres de chacune des 114 Associations Départementales (AD), se réunit une fois par an pour approuver les comptes, le rapport moral, élire le nouveau Conseil d'Administration national (CA) et voter le Projet Associatif National. Le CA désigne un Bureau comprenant 8 membres élus dont le/la président.e, le/la trésorier.ère et le/la secrétaire général.e. Le Conseil d'Administration national, qui se réunit une fois par mois, définit la politique des Restos, que le Bureau élu met en œuvre avec l'aide d'une équipe de bénévoles et de salariés. L'Association Nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées et par ailleurs accompagne les Associations Départementales et les centres d'activités dans la réalisation de leurs missions sociales, dans le cadre d'un contrat d'agrément.

Elle assure les fonctions suivantes :

- la communication institutionnelle et les relations avec les institutions publiques, garantes d'une cohérence des Messages des Restos ;
- la recherche de fonds, incluant les dons, legs et autres libéralités, les produits des Enfoirés, les mécénats et partenariats entreprises, les subventions institutionnelles et l'autorisation de tenue de manifestations locales ;
- les moyens généraux incluant :

- la conduite de la politique informatique des Restos et le déploiement des systèmes d'information dans les départements et les centres ;

- la gestion des ressources humaines salariées et bénévoles du siège et des Délégations régionales délocalisées ;

- un appui technique à l'optimisation de la politique de gestion des locaux ;

▪ **l'accompagnement des Associations Départementales dans la réalisation des missions sociales à l'aide de 4 pôles :**

- **pôle animation des Associations Départementales et Délégations (vie associative, aide globale à la personne, administration des projets, communication interne) ;**

- **pôle Alimentaire (approvisionnement, dons en nature et accompagnement à l'aide alimentaire) ;**

- **pôle Bénévolat (Formation et service Ressources bénévoles) ;**

- **pôle Insertion Accompagnement (Aide aux gens de la rue, emploi, hébergement et logement, etc.).**

Organigramme du Conseil d'Administration National

11 DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Les 11 Délégations régionales des Restos du Cœur maintiennent des liens étroits entre le siège national et les Associations départementales.

Le Délégué régional et ses équipes participent à la mise en œuvre du projet social et solidaire des Restos du Cœur, en appui de proximité sur l'aide alimentaire et l'aide à la personne et en soutien sur le déploiement de politiques nationales.

Les Délégations régionales ont un rôle clef dans l'animation de la vie associative régionale, impulsant une dynamique

collective avec les Associations départementales, favorisant les échanges entre les équipes des départements, participant à la mise en place de projets régionaux, et soutenant le recrutement de bénévoles, notamment sur les missions de gouvernance.

Leur appartenance à l'Association nationale et leur proximité avec le terrain en font un acteur clef des Restos sur tout le territoire. Représentant les Restos du Cœur en région, les Délégations sont les interlocuteurs privilégiés pour les acteurs institutionnels ou partenaires régionaux.

114 ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

Présentes sur tout le territoire, les Associations Départementales sont autonomes juridiquement. L'Assemblée Générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un Conseil d'Administration, un.e président.e qui est le responsable départemental, et son bureau.

Les Associations Départementales sont liées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément qui définit leurs droits et obligations respectifs. Ce contrat d'agrément garantit la cohérence d'action entre associations Restos.

Ces 114 associations gèrent, animent et coordonnent sur le terrain l'aide alimentaire et les multiples activités qui contribuent à la réinsertion. **C'est un travail au quotidien que chacune d'entre elles assure avec conviction et efficacité grâce aux dizaines de milliers de bénévoles.**

À l'écoute de toutes les formes d'exclusion, elles apportent des propositions et de nouvelles initiatives contribuant à aider ceux que les Restos accueillent.

LES 1 923 CENTRES D'ACTIVITÉS

Chaque Association départementale anime plusieurs lieux Restos : centres de distribution alimentaire et d'activités d'aide à l'autonomie et à l'insertion, centres itinérants, chantiers d'insertion, logement... Le maillage territorial dense de ces lieux permet de proposer une aide au plus près des besoins.

Dans chacun de ces lieux se concrétisent au quotidien les missions sociales des Restos, c'est-à-dire l'aide globale à la personne mise en œuvre par les bénévoles au travers de 4 actions fondamentales :

- **accueil** bienveillant et inconditionnel ;
- **écoute** attentive et sans jugement ;
- **orientation** en fonction des besoins exprimés et identifiés ;
- **accompagnement** vers l'autonomie et l'inclusion sociale, si la personne le souhaite, via un dispositif interne ou externe aux Restos (passerelles).

Ainsi les équipes responsables de l'Association départementale et les bénévoles animateurs de centre et de structure, avec l'appui des Délégations Régionales, agissent quotidiennement pour favoriser et améliorer l'aide apportée aux personnes accueillies.

LES STRUCTURES QUI DÉPENDENT DES RESTOS DU CŒUR :

- **Les Restos du Cœur - Les Relais du Cœur**
- **Les Jardins des Restos du Cœur**
- **Les Ateliers des Restos du Cœur**
- **Les Relais Bébé du Cœur - Les Restos Bébé du Cœur**
- **Les Toits du Cœur**
- **La Péniche du Cœur**
- **Les Tremplins du Cœur - Relais du Cœur**

UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DE PROXIMITÉ



L'ORGANISATION INTERNE DES RESTOS

1

Association Nationale

11

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES RÉPARTIES SUR TOUTE LA FRANCE

114

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES SUR TOUTE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

1 923 CENTRES D'ACTIVITÉS

DÉLÉGATION HAUTS DE FRANCE : 12 Associations Départementales - 417 centres d'activité - Plus de 9 000 bénévoles - Plus de 125 000 personnes accompagnées - Plus de 16,2 millions de repas servis **DÉLÉGATION ÎLE DE FRANCE** : 11 Associations Départementales - 152 centres d'activité - Plus de 9 000 bénévoles - Plus de 312 000 personnes accompagnées - Plus de 20 millions de repas servis **DÉLÉGATION GRAND OUEST** : 10 Associations Départementales - 163 centres d'activité - Plus de 9 200 bénévoles - Plus de 91 500 personnes accompagnées - Plus de 13,8 millions de repas servis **DÉLÉGATION CENTRE VAL DE LOIRE** : 6 Associations Départementales - 84 centres d'activité - Plus de 2 700 bénévoles - Plus de 35 600 personnes accompagnées - Plus de 5,6 millions de repas servis **DÉLÉGATION NOUVELLE AQUITAINE** : 12 Associations Départementales - 232 centres d'activité - Plus de 7 500 bénévoles - Plus de 86 400 personnes accompagnées - Plus de 12,5 millions de repas servis **DÉLÉGATION OCCITANIE** : 13 Associations Départementales - 215 centres d'activité - Plus de 6 500 bénévoles - Plus de 170 000 personnes accompagnées - Plus de 13 millions de repas servis **DÉLÉGATION SUD & CORSE** : 9 Associations Départementales - 119 centres d'activité - Plus de 5 000 bénévoles - Plus de 60 500 personnes accompagnées - Plus de 9,6 millions de repas servis **DÉLÉGATION AUVERGNE RHÔNE-ALPES** : 15 Associations Départementales - 180 centres d'activité - Plus de 9 000 bénévoles - Plus de 108 800 personnes accompagnées - Plus de 14,3 millions de repas servis **DÉLÉGATION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ** : 9 Associations Départementales - 117 centres d'activité - Plus de 4 000 bénévoles - Plus de 40 000 personnes accompagnées - Plus de 6,5 millions de repas servis **DÉLÉGATION GRAND EST** : 11 Associations Départementales - 170 centres d'activité - Plus de 6 000 bénévoles - Plus de 174 800 personnes accompagnées - Plus de 12,7 millions de repas servis **DÉLÉGATION NORMANDIE** : 6 Associations Départementales - 98 centres d'activité - Plus de 3 600 bénévoles - Plus de 93 800 personnes accompagnées - Plus de 7 millions de repas servis.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE

MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIÈREMENT BÉNÉVOLE - ÉLU LE 22 JANVIER 2021 POUR LA CAMPAGNE 2020/2021

ACKERET Caroline	BOUR Antoine	DOURET Patrice Président	HESCLOWICZ Lionel Trésorier	LERAY Jacques	MULLER Jean-Marie
BEILLARD André Secrétaire Général	COLUCCI Romain	DRAI Martine	JACQUES Thierry	MICHÉ Brigitte Membre du Bureau	PAUL-DAUPHIN Christine Membre du Bureau
BELLETIER Daniel	COTTON Roland	FEIGE Sylvie	LACRAMPE Denis Membre du Bureau	MERIEL Jean-Pierre	REMONDIÈRE Françoise
BOUGERE Claude Membre du Bureau	DE POUQUES Thierry Membre du Bureau	GUTH Richard	LADEGAILLERIE Sophie	MODOLO Philip	VERNIERS Anne

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ENTIÈREMENT BÉNÉVOLE - ÉLU LE 22 OCTOBRE 2021 POUR LA CAMPAGNE 2021/2022

BEILLARD André Secrétaire Général	BOUR Antoine	DRAI Martine	JACQUES Thierry Membre du Bureau	MERILLON Yves	SPILLIAERT Sophie
BELLETIER Daniel	CADIC Sylvie Membre du Bureau	FEIGE Sylvie	LACRAMPE Denis Membre du Bureau	MULLER Jean-Marie	THIBOULT Philippe
BOUGERE Claude Membre du Bureau	COTTON Roland	GISSINGER Daniel	MAGRON Bernard	PAUL DAUPHIN Christine	VANHOESERLANDE Michel
	DOURET Patrice Président	GUTH Richard	MERIEL Jean-Pierre	REMONDIÈRE Françoise	VERNIERS Anne Membre du Bureau
		HESCLOWICZ Lionel Trésorier			

FOCUS SUR...

DONNER LA PAROLE AUX ACTEURS DE TERRAIN DURANT LA CRISE SANITAIRE

« La Délégation a renforcé la proximité avec les Associations départementales pour les accompagner tout au long de la crise sanitaire. »

PATRICK MICHEL

Délégué Régional Nouvelle Aquitaine

Quand la crise s'est déclenchée, j'ai passé quelques nuits agitées... Tout de suite, les AD ont tenté de nous joindre pour savoir comment réagir. Les Chargés de mission ont eu ce rôle de trouver les bonnes réponses à apporter aux AD. Le message principal a été de ne pas abandonner les personnes accueillies. Certains centres ont fermé, mais les AD ont su maintenir l'accompagnement à distance. Le rôle de la Délégation a été de les accompagner dans la mise en place des protocoles sanitaires, une fois par semaine : faire le point avec eux, recueillir les difficultés, les rassurer, et expliquer les messages de l'Association Nationale. Il a également

fallu comprendre pourquoi certains centres fermaient, s'il n'y avait pas d'autres possibilités, et accompagner les équipes pour maintenir le lien avec les personnes accueillies. Nous avons porté un message fort sur l'ensemble des activités d'aide à la personne. Pas de double peine!

La 36^e campagne des Restos s'est très bien passée. Il y a eu un travail d'accompagnement, d'abord auprès des équipes de la Délégation. Puis auprès des AD, où nous avons levé les freins à la reprise d'activités en présentiel tout en incitant au respect de l'ensemble des mesures sanitaires et des gestes barrières. Il a fallu apprendre à accompagner les équipes touchées par le virus, leur envoyer du courage et être présent au quotidien. ●

« C'est grâce à l'effort de tous que nous sommes parvenus à éviter les clusters au sein de nos centres, entrepôts et chantiers d'insertion. »

ANDRÉ RIPOCHE

Référent Covid de l'AD49
(Délégation Grand Ouest)

Les Restos du Cœur de l'AD49 se sont mobilisés pour proposer une aide alimentaire adaptée afin de protéger les bénévoles et les personnes accueillies. Depuis le 13 mars 2020, nous avons dû concentrer nos missions autour de l'aide alimentaire, dans les centres et auprès des Gens de la Rue, avec comme principale préoccupation la santé de nos bénévoles et de celles et ceux qu'ils accueillent et accompagnent. Il a été essentiel de mettre en œuvre, avec les bénévoles disponibles et les nouveaux arrivants, un fonctionnement visant à ne pas accroître les difficultés des

personnes accueillies, à ne pas les isoler davantage au cours de cette période difficile. Il a fallu adapter la distribution alimentaire avec des files à l'extérieur, privilégier la distribution de sacs à emporter sur les activités de rues, veiller au bon port du masque par tous et toutes...

La plupart des centres se sont mis à assurer une distribution aux portes de leurs centres en servant les dotations en fonction du nombre de personnes de la famille dans des sacs ou dans des cartons en fonction des volumes distribués. Les bénévoles étaient tous équipés de masques et faisaient respecter aux personnes accueillies les distances de sécurité et les gestes barrières.

COVID POURSUIVRE L'ACTIVITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ

Les activités d'aide alimentaire étant essentielles pour les personnes démunies, les lieux Restos sont restés ouverts durant toute la crise sanitaire Covid et les périodes de confinement.

Dès mars 2020, les lieux d'activités ont réorganisé les conditions d'accueil et de distribution alimentaire afin

de protéger les personnes accueillies et les bénévoles tout en assurant le maintien du lien avec celles et ceux que nous accompagnons : limitation des contacts physiques, distribution de colis sur rendez-vous, activités à distance...

Les protocoles de nettoyage et désinfection ont également été ajustés.

« J'ai été frappé par le fort niveau d'engagement et d'implication des bénévoles, leur attachement à contribuer au fonctionnement du collectif Restos. »

RICHARD GUTH

Responsable départemental
de l'AD68 (Délégation Grand Est)

Au lancement de la 36^e campagne, notre fonctionnement, même aménagé et dégradé, nous a permis de continuer notre activité, avec des niveaux d'activité comparables à ceux des années précédentes car nous avons pu trouver les bonnes solutions. La distribution alimentaire aménagée, c'est un mode de distribution qui déroge de la distribution accompagnée par points : des distributions par colis, des distributions à l'extérieur des centres... Cela a été un enjeu d'organisation pratique des centres autour de la distribution alimentaire.

Les bénévoles ont porté à bout de bras le fonctionnement de nos centres. Notre principal centre, qui accueille plus de 1 000 familles, a maintenu son activité et organisé la distribution, avec parfois 3 ou 4 bénévoles seulement qui ont « tenu la baraque ». Des gens qui ont mis leur temps, leur énergie, sans compter, qui ont cherché des solutions pour maintenir l'activité. Notre principal centre a très fortement été impacté par les intempéries de l'hiver dernier : il a fallu chercher des locaux provisoires, déménager... et les bénévoles ont répondu présent pour que l'on arrive à tourner quand même, malgré des conditions difficiles. C'est là la force essentielle des Restos, cette implication, cet engagement, cet attachement à s'engager, parfois au-delà du raisonnable, mais à le faire quand même. ●

Nous avons pu mobiliser plus de bénévoles pour assurer la distribution alimentaire pour toutes les personnes en grande difficulté. Une nouvelle activité qui consistait à distribuer des repas le midi et le soir à des personnes confinées a été proposée aux nouveaux bénévoles. C'est notamment le rôle du référent Covid de l'AD, qui a mis en place un maillage départemental avec un correspondant sur chaque site pour identifier les bonnes pratiques et les partager, rappeler les règles et informer sur les moyens et dispositifs d'hygiène existants. ●